

## Assemblée de paroisse du 25 mars 2021 – Visio conférence

Ouverture à 20h07 de la séance ordinaire de l'Assemblée de paroisse 2021 (AP) par son président, M. Serge Attinger.

**Présent (e)s** : 46 personnes présentes (selon la liste en annexe 1), selon les connexions recensées à 20h10

**Excusé(e)s** : 1 personne n'a pas réussi à se connecter + 5 autres excusés

Pour vous connecter vous pouvez utiliser le lien suivant : <https://kmeet.infomaniak.com/ccyairgzeosghfxi>

### Préambule

---

La séance a été valablement convoquée, l'ordre du jour publié dans le BulCom, sur le site Internet et distribué en paroisse (ces publications ont respecté un délai plus important, **3 semaines**, afin de laisser aux membres le temps de voter par correspondance).

De plus, chaque membre a reçu par mail l'ordre du jour accompagné des bulletins de vote et des présentations des candidats au CP.

La forme de cette assemblée est un peu particulière puisque nous la vivons à distance, mais le cœur et l'esprit sont là !

Les membres du Conseil paroissial sont présents via cette visio conférence et pourront donc prendre la parole selon les besoins.

### 1. Méditation

---

La méditation est conduite par notre pasteur Raoul Pagnamenta.

C'est bientôt Pâques, la plus importante fête pour les chrétiens. Les autres fêtes n'ont de sens qu'en relation avec la Pâque, la résurrection de Jésus. Cela dépasse la compréhension de l'homme. La foi est un lâcher-prise, c'est remettre notre vie dans les mains de Dieu. Notre pasteur dit qu'il y a une clé pour lire les Psaumes ; c'est lever les yeux vers notre Créateur quand nous désespérons de notre condition et que nous mettons toute notre confiance en Dieu. Ainsi, dans beaucoup de psaumes, on peut constater que la personne qui prie, raconte d'abord son malheur et que ce n'est qu'au moment où son regard se tourne vers Dieu que l'espoir renaît. Cela nous amène à la vision de notre paroisse résumée dans cette phrase : « Osons Dieu pour des vies transformées ». C'est le message de Pâques et de l'évangile encore plus valable à une époque où la société

n'espère plus rien. Il faut donc oser lui parler de Dieu. Raoul nous propose de terminer cette méditation avec le Psaume 118 qui évoque la fête des Rameaux et dont Calvin disait qu'il faudrait le méditer tous les jours de notre vie car il nous donne la force d'espérer.

## **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 14 mars 2019**

---

Le procès-verbal de l'Assemblée du 14 mars 2019 a été publié sur le site Internet, il est dès lors soumis pour approbation. Le président de l'Assemblée de paroisse précise en revanche qu'il n'y a pas de PV pour l'année 2020 puisque nous n'avons pas pu tenir notre assemblée l'année passée en raison des mesures sanitaires.

Après avoir laissé du temps pour d'éventuelles questions ou marques de désapprobation par les paroissiennes et les paroissiens en ligne, le PV est accepté à l'unanimité.

## **3. Comptes 2019 et 2020**

---

Ce point de l'ordre du jour est traité par Frank Rossel, responsable de la caisse centrale de la paroisse, et les vérificateurs des comptes sont MM. Alain Gerber et Robert Ingold pour l'exercice 2019 et MM Alain Gerber et Jean Steiner pour l'exercice 2020.

### **3.1. Présentation des comptes**

---

Les deux exercices annuels sont présentés ensemble et seront approuvés successivement. Le caissier effectue d'abord un rappel de notre structure avant de présenter les comptes consolidés de la paroisse, puis les chiffres du fonds Kunz et ceux du CCAJ.

Toutes les paroissiennes et tous les paroissiens ont bien compris que l'E2L est une seule paroisse mais trois lieux de vie avec leurs caisses respectives, raison pour laquelle il faut faire un exercice de consolidation. D'emblée, on peut remarquer que le COVID a laissé une trace dans les comptes puisque de nombreuses activités et cultes n'ont pas pu avoir lieu ; l'introduction de l'application de TWINT a permis de récolter CHF 808.87 (téléchargée sur votre téléphone mobile, cette application permet d'effectuer un paiement à distance). Heureusement, le droit de superficie lié à la Chapelle de Marin occasionne une recette de CHF 45'000.-- par année.

En passant en revue le bilan, le caissier fait remarquer que les liquidités diminuent un peu mais sont suffisantes pour faire face aux besoins de la Paroisse. Sur le plan des passifs, il y a un équilibre d'une année à l'autre. La perte 2019 de CHF 67'000.-- était liée à des travaux importants (clocher du Landeron). La perte 2020 est réduite à CHF 21'278.99.

Les éléments hors-bilan varient très peu d'année en année. La principale modification concerne le terrain de la chapelle de Marin dont la valeur a été portée à 1.-- symbolique, vu qu'est entré en vigueur le droit de superficie qui rapporte chaque année un loyer à la paroisse.

Du côté des produits, les collectes de cultes ont chuté de 2019 à 2020 en raison du COVID vu qu'il y avait moins de cultes et que les cultes étaient limités dans le nombre de participants. Les paroissiennes et

paroissiens sont remerciés par le caissier qui observe que les dons ont cependant été en augmentation, passant de CHF 46'000.-- environ à CHF 61'000.--.

Sur le plan des charges, il est mentionné que les frais de rénovation du clocher du Landeron ont pesé sur les comptes 2019 (le poste concerné est « charges immobilières »). D'autres charges ont en revanche baissé aussi de 2019 à 2020 vu qu'elles sont liées à l'activité culturelle.

Pour ce qui est du fonds KUNZ, le caissier indique qu'il a très peu varié sur les deux derniers exercices puisqu'il n'y a pas eu d'activités en raison des mesures sanitaires. Le niveau des liquidités n'a ainsi quasiment pas bougé pour ainsi dire depuis début 2019.

En ce qui concerne le CCAJ, les liquidités continuent à diminuer passant d'environ CHF 61'000.-- à CHF 31'000.-- entre fin 2019 et fin 2020. Cependant le CCAJ a fait un long travail de recherche de donateurs ce qui a permis de stabiliser puis d'augmenter courant 2020 les dons pour financer cette activité jeunesse. Le conseil de paroisse a décidé de verser CHF 15'000.-- pour équilibrer les comptes.

Les revenus de la chapelle de Marin (droit de superficie) ont permis de sauver l'exercice. Un remerciement est adressé à tous les caissiers des lieux de vie ainsi qu'aux vérificateurs de compte. Même s'il y a des pertes, la vie de la Paroisse n'est pas menacée et on peut remercier Dieu pour sa fidélité ainsi que les paroissiennes et paroissiens pour leurs dons et bénévolat.

### 3.1.1 Questions

---

La parole n'est apparemment pas demandée. Le président laisse encore deux minutes aux paroissiennes et paroissiens pour se manifester, ce qui n'est pas le cas.

### 3.2. Rapports des vérificateurs

---

M. Alain Gerber, vérificateur des comptes, donne lecture du rapport établi (voir annexe 2) par les 2 vérificateurs, M. Jean Steiner, Robert Ingold et lui-même. Les rapports établis le 9 mars 2020 et le 2 mars 2021 relèvent la bonne tenue des comptes et recommandent de donner décharge au caissier.

### 3.3. Adoption des comptes

---

Le Président propose de valider successivement les comptes 2019 et 2020. L'Assemblée approuve les comptes 2019 et donne décharge au caissier Frank Rossel. Il en va de même pour les comptes 2020 qui sont approuvés par l'Assemblée sans qu'une question ne soit posée. Remerciements adressés par le Président aux bénévoles dans ces tâches.

## 4. Compte rendu des activités paroissiales, rapport du président

---

Vincent Amstutz présente un bilan des activités en projetant son rapport en visio conférence. Pour des raisons d'efficacité, il sera surtout évoqué l'année 2020, en faisant un retour sur les décisions prises à l'époque. Une sélection a été faite des points et deux divers seront également présentés.

Le président rappelle la composition du Conseil de paroisse ce qui permet aussi à chaque paroissienne et paroissien de s'adresser aux personnes en question, puisque le conseil est organisé en dicastères. Il en profite pour rappeler qu'il serait bon de pouvoir compter sur de nouveaux membres, car le conseil de paroisse fonctionne avec le nombre minimum de membres. Le CP souhaite compléter en recrutant des personnes intéressées à se mobiliser pour la paroisse et faire avancer sa vision, mais aussi pour renforcer la représentation au Synode.

La composition des CCL est détaillée, ce qui permet de mettre un visage sur les personnes qui s'engagent pour les différents lieux de vie.

Olivier Muriset mentionne une petite erreur dans la présentation puisqu'il manque Zoé Rousseau dans la composition des membres du CCL de la communauté ouest.

La démarche engagée sur notre vision depuis 2018 a connu plusieurs étapes ; weekends de retraite, travaux du CP, weekend du Jeûne, rencontres avec les CCL. L'image de la fusée représente la stratégie de la paroisse pour avancer dans la démarche liée à notre vision. Ce soir, le Président du CP a le plaisir de présenter les grandes lignes de ce document finalisé. Le Flyer, réalisé par Gabrielle Positano, est présenté et sera envoyé à chacune et chacun. Il nous permet de nous approprier la mission et les moyens d'y arriver tels que « choisir la vie, prendre soin de la création, renouveler notre unité etc. Augmenter la présence et visibilité dans les villages, créer des ponts avec nos contemporains pour qu'ils rencontrent Dieu. Ces 7 axes peuvent être résumés en un mot et constituent les valeurs de notre paroisse. Ces points de notre vision commune résultent des travaux, discussions qui ont eu lieu notamment lors du weekend de Paroisse 2019.

Vincent Amstutz souhaite que les paroissiennes et les paroissiens lisent ce document avec attention et se questionnent. Des vidéos ont été réalisées par Gaël Letare pour expliquer chaque étage de la fusée et en faciliter la compréhension.

Au niveau paroissial, il y a eu l'accueil d'un nouveau ministre avec Frédo Siegenthaler que nous saluons dans le cadre de la présente visio-conférence. Il a aidé et guidé le CP à faire aboutir la démarche liée à la vision.

Malgré le COVID, on peut se réjouir de tout ce que nous avons pu néanmoins vivre, par exemple avec des cultes en ligne qui ont été souvent repris plus tard dans la semaine. Des études bibliques, des méditations ont été relayées via le site et on a même pu avoir des activités enfance, des soirées cosy qui ont pu se faire à la faveur des quelques ouvertures que la situation sanitaire permettait. Et ceci dans le respect des normes sanitaires ; les CP ont pu se tenir en présentiel et là aussi c'est un sujet de reconnaissance. 3 mariages de jeunes couples engagés dans la paroisse sont aussi vécus comme un cadeau !

Les points marquants des trois CCL sont présentés, avec notamment des changements au niveau des membres. On peut se réjouir d'une activité commune présentée cet été avec le camp d'été à Reggello en Toscane, organisé par les familles Blanchoud et Von Bergen.

Sur le plan de l'animation jeunesse, la situation n'a pas permis de prendre véritablement congé de notre ancien animateur de jeunesse. Les séparations sont tristes mais on peut être reconnaissant et voir tout ce qui a été fait dans ce domaine. Selon le président, le défi de susciter l'intérêt et l'engagement des donateurs pour les activités jeunesse reste toujours valable.

Dans les divers, le Président évoque le courrier de Marie-Henriette Zweiacker qui s'interroge sur les difficultés à trouver des volontaires pour les services lors des cultes. Ce point est intéressant et concerne d'abord le CCL mais il est intéressant de l'évoquer dans le cadre de la paroisse. Monique Bolay, quant à elle, demande au CP si c'est possible d'envisager un service de voiturage pour les personnes à mobilité réduite ; elle a aussi évoqué des difficultés de connexion lors des cultes.

Pour terminer le Président montre comment accéder aux vidéos afin d'apprendre à connaître la fusée qui illustre la vision de la paroisse. Il rappelle que tout le CP est à disposition pour répondre aux questions et il espère que toutes et tous se retrouveront dans cette vision et ce qu'elle implique pour notre Paroisse.

Erica Schwab prend la parole pour demander de corriger les fautes d'orthographe (FUSEE) vu que ce document sera partagé et lu.

Michel Rinaldi demande ce qu'il en est de Guillaume Baier au CCAJ comme animateur. Steve Michaud, en ligne, explique que Guillaume a passé tout le processus de recrutement mais qu'au final c'est Gaëtan Broquet qui a été retenu. Le CCAJ par la voix de Steve Michaud remercie encore Guillaume pour tout ce qu'il a continué à faire au-delà de son rapport contractuel ainsi que pour tout ce qu'il a amené pour les activités de jeunesse. Vincent Amstutz évoque les changements avec le départ de Gaël Letare et l'arrivée de Gaëtan Broquet, voyant aussi la grâce de Dieu s'exprimer dans ces moments. L'année 2020 est l'année où les dons ont été les plus importants ces 10 dernières années.

Le président de l'Assemblée de paroisse reprend la main et remercie le président du CP pour son rapport et donne encore du temps aux membres de l'Assemblée pour qu'ils se manifestent, ce qui n'est pas le cas. De cette manière décharge est donnée à Vincent Amstutz pour son rapport.

## 5. Elections

---

### 5.1. 2 membres au Conseil paroissial

---

Serge Attinger rappelle que les deux candidats proposés par le CP sont :

- M. Olivier Muriset pour le remplacement de Philippe Von Bergen, délégué par le CCL de Hauterive-St-Blaise-Marin
- M. Frédéric Siegenthaler, pasteur.

Les 2 candidats se sont présentés dans les documents reçus avec le matériel de vote.

#### 5.1.1 Résultat de l'élection

---

Comme le vote a eu lieu par correspondance les résultats ont été dépouillés ce jour et sont maintenant connus. Vu les circonstances, le Président laisse la possibilité aux candidats de s'exprimer de vive voix en visio conférence. Frédéric Siegenthaler dit tout son plaisir à vivre la vie ecclésiale dans notre paroisse. De son côté, Olivier Muriset dit toute sa joie et sa fierté à partager et vivre les valeurs véhiculées par la vision élaborée pour notre paroisse.

Pour l'élection de Frédéric Siegenthaler, les bulletins rentrés sont au nombre de 54, 3 bulletins blancs ou nuls : 51 bulletins valables, majorité absolue 26.

Pour l'élection d'Olivier Muriset, 54, 4 bulletins blancs ou nuls, 50 bulletins valables, majorité absolue 26.

Sont élus :

- M. Olivier Muriset avec 50 suffrages
- M. Frédéric Siegenthaler, avec 51 suffrages

Les félicitations et applaudissements sont vécus par visio conférence...

### 5.2. 2 vérificateurs-trices des comptes

---

En premier lieu nous pouvons remercier les vérificateurs qui ont œuvré dans les coulisses, à savoir Robert Ingold, Alain Gerber et Jean Steiner. Nous remercions également ce dernier qui accepte de se présenter comme vérificateur principal. Le nouveau vérificateur proposé est Nicolas Pointet. Les deux personnes à élire sont donc :

- Jean Steiner
- Nicolas Pointet

Nous vous proposons d'élire par un levé de main virtuel ces personnes qui s'engagent. Personne ne s'oppose à ces nominations, le Président laissant du temps à l'assistance en ligne de se manifester.

Jean Steiner et Nicolas Pointet sont donc élus sans opposition.

## 6. Divers

---

Le Président indique que les divers qu'il souhaitait mentionner ont été évoqués tout à l'heure par le Président du CP. Il laisse toutefois la possibilité aux paroissiennes et paroissiens de s'exprimer.

John Maire pose la question des cloches de Marin qui selon le PV de l'AP 2019 devaient rester sur les lieux. Le Président indique que les cloches sont bien présentes et installées au milieu de la végétation.

Le président de l'Assemblée de paroisse termine en remerciant toutes les personnes qui ont permis à cette Assemblée de se tenir malgré la situation sanitaire du moment et souhaite une bonne continuation à tous.

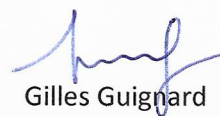
La séance est levée à 21h20.

Pour l'Assemblée de paroisse de l'Entre-deux-Lacs



Serge Attinger

président



Gilles Guignard

secrétaire

St-Blaise, 25 mars 2021

**Annexe 1** : Liste des présences et Liste des excusés

**Annexe 2** : Rapports des vérificateurs des comptes